

M. BENNETT : Nous ne savons pas plus qu'au début à quoi nous en tenir sur cette affaire. Ce que le ministre des Finances a dit, il y a une couple de semaines, c'est que le département se proposait d'entreprendre une dépense de \$200,000 dans le port de Collingwood.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous ne pouvons nous lier à dépenser \$200,000. Nous nous engageons à faire les travaux nécessaires, et nous les ferons pour moins que cette somme, si possible.

M. BENNETT : Se propose-t-on d'entreprendre les travaux de la façon suivante ? \$20,000 vont être votés aujourd'hui par le parlement. Quand cette somme aura été dépensée, on demandera un autre crédit. S'il doit en être ainsi, je prétends que lorsque la dépense doit être aussi considérable que celle-ci, \$200,000, ce serait agir en homme d'affaires que de soumettre les devis au parlement, demander et faire voter telle somme et commencer les travaux. Les \$20,000 font-elles partie des \$200,000 qu'on se propose de dépenser dans l'exécution de ces travaux, ou sont-elles pour autre chose ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Elles doivent former partie des \$200,000, et mon honorable ami sait que l'ancien ministre a demandé des soumissions. Je présume que les plans et devis ont alors été soumis au parlement.

M. REID : D'après les soumissions, vous calculez que ces travaux coûteront environ \$200,000 et les \$20,000 ne seront qu'un à compte.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'ai dit maintes fois que je ne sais pas ce que coûteront les travaux. Nous allons demander des soumissions, à moins que nous n'acceptons les soumissions qui ont déjà été reçues.

M. HAGGART : Quel est le chiffre des soumissions ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne sais pas qu'il soit conforme à l'intérêt public de donner le prix des soumissions.

M. REID : A-t-on exigé de la ville ou de la compagnie du chemin de fer une garantie que les sommes qu'elles doivent payer seront payées ?

M. MCCARTHY : La ville sera prête à déposer sa contribution avant qu'on commence les travaux ; il en sera de même de la compagnie du chemin de fer.

M. MONTAGUE : D'après la réponse faite par le ministre des Chemins de fer, je comprends qu'on ne votera pas d'autre somme cette année pour le port d'Owen-Sound.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne crois pas avoir le droit de divulguer des secrets d'Etat.

M. MONTAGUE : J'ai compris que l'honorable ministre des Chemins de fer parlait au nom de tous les départements, quand il a dit que le gouvernement ne pourrait faire plus cette année.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il parlait en son nom personnel.

M. MONTAGUE : Non en votre nom, et il se peut que vous fassiez plus.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : C'est possible, je n'en saurais rien dire.

Chenal dans le fleuve Saint-Laurent...\$3,191 39

M. REID : Quelle profondeur d'eau y a-t-il aujourd'hui ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Vingt-sept pieds à l'eau basse.

M. REID : A quel chiffre la portera cette dépense ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ce crédit a pour but de payer de vieux comptes.

M. BERGERON : Où cet argent sera-t-il dépensé ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Il a déjà été dépensé entre Sorel et Montréal, et ce crédit a pour but de payer le vieux compte.

Port de Nanaïmo, Colombie-Anglaise
—Travaux d'améliorations dans le
chenal du Sud..... \$19,000

M. MONTAGUE : Le ministre des Travaux publics se rappellera que le chef actuel du gouvernement a fait un voyage très agréable, et qui paraît avoir été très fructueux à la côte du Pacifique, et que, dans un discours qu'il prononça à une assemblée tenue dans cette province, il signala à l'attention de ses auditeurs, en termes très décisifs, les obstructions qu'il y a à l'entrée du port de Vancouver. Je ne vois pas de crédit ici pour l'enlèvement de ces obstructions.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne sais pas ce qu'a pu dire le chef du gouvernement, mais je suis sûr qu'il y a prononcé d'excellents discours. Ces travaux sont très utiles. Nous allons faire des travaux de dragage dans le port, ce qui est important, comme mon honorable ami le suit.

M. MONTAGUE : Je voudrais avoir une réponse en ce qui concerne le port de Vancouver, car le chef actuel du gouvernement, alors qu'il était chef de l'opposition, a déclaré que les obstructions qu'il y a là sont dangereuses pour la navigation, et dans son langage à brillantes périodes, il a déversé le ridicule sur l'ancien gouvernement, comme ne s'inspirant pas des besoins publics parce qu'il ne pouvait pas enlever ces obstructions. L'honorable ministre des Travaux publics s'est-il enquis de l'exactitude des déclarations de son chef ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : On n'a pas signalé à mon attention sous ce rapport le discours de mon honorable ami (M. Laurier). Quand j'aurai des loisirs, je le lirai attentivement, et j'essaierai de profiter des bonnes leçons qu'il contient.

M. REID : Est-ce que l'honorable ministre entend demander des soumissions pour ces travaux ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous y avons déjà un dragueur, et nous croyons plus profitable de l'employer à ces travaux.